



Préavis de depart/licenciement..

Par **g30**, le **12/12/2010** à **21:46**

Bonjour,
Je suis en cdi depuis 10 ans. j'ai eut 3 ans d'arret maladie de longue durée et a son
issus, j'ai eu deux visites médicales (au mois d'août) a la médecine de travail concluant: inapte a
tous postes au poste et a tout autre poste au sein du grand magasin où je suis responsable de
concession, mais apte a occuper un autre poste de vendeuse dans un autre magasin (ou
boutique) où est implanté ma marque.
Depuis septembre 2010 (après ma dernière visite
médicale) je n'ai plus eu de nouvelle de ma société.
J'ai reçu un AR de ma marque le 9
décembre 2010 me proposant un reclassement dans d'autres
département (06, 75, 78, 92, 95).
Situation actuelle:
Mon mari est rattaché a la défense en tant
qu'ouvrier d'état a un port stratégique (83).
Nous avons un enfant de 4 ans.
On me propose
de travailler très rapidement dans ma ville avec un salaire plus élevé que ce que me propose
ma marque.
Je ne perçois aucun salaire depuis septembre.
Je fais un essai demain dans le
magasin où l'on me propose le poste.
Je rédige actuellement une lettre refusant leur
reclassement avec les motifs précédents.
1) que peuvent ils me répondre?
2) mes deux mois
de préavis de départ est il déjà accordé par avance?
3) vais je touché mes 3 ans de congés
payés?
4) il y a t'il des indemnités supplémentaires?
En vous remerciant par
avance.
Cordialement
g30